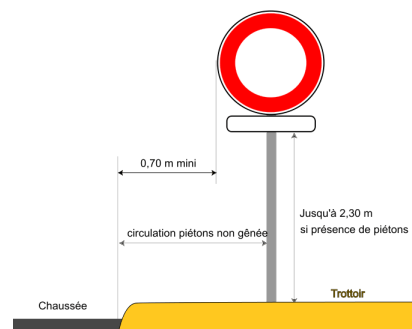
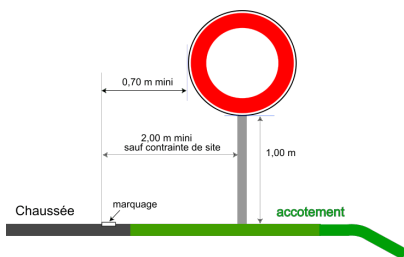


PANNEAU B14 - VITESSE MAXIMALE



UGS : ME-CONF-5ab8b10aefa8d | **Catégories** : [Panneaux](#), [Signalisation](#), [Signalisation Police](#), [Type B Interdiction](#) |

GALERIE D'IMAGES



DESCRIPTION DU PRODUIT

Panneau Vitesse maximale autorisée, en aluminium de haute qualité

Dénomination : B14

. Panneau certifié NF - ASCQUER

. **Face rétroréfléchissante** : classe 1 ou classe 2 (meilleure rétroréflexion)

. **Dimensions** : côté de 450, 650, 850 et 1050 mm

Description :

- . Panneau de forme évidée en tôle d'aluminium
- . Bords non tranchants pour plus de sécurité et esthétisme
- . Rails arrières en aluminium pour renforcer la rigidité
 - . Brides et poteaux à commander séparément
 - . Possibilité de laquage du panneau en option

Informations montage :

- . Prévoir 2 brides de fixation pour les panneaux de côté 450, 650 et 850 mm (2 rails au dos)

Hauteur sous panneau réglementaire :

- . En rase campagne : 1,00 m
- . En agglomération : 2,30 m
- . **Laquage du panneau** : nous consulter